



Numéro 29 – décembre 2007

INFO... PHIL

Bulletin d'information du Club philatélique de Bulle

Le mot du président

Une année calme pour le club philatélique s'achève, mais avec une grande activité en fin d'année. On se souviendra de notre très belle bourse de novembre et de la visite de la journée du timbre à Einsiedeln qui a connu un franc succès et un bon taux de participation.

Je ne veux pas faire une rétrospective de l'année 2007, mais un des grands moments philatéliques a été, je crois, notre sortie à une petite exposition en France. C'était à Dole et ce fut une expérience enrichissante, plus sur la camaraderie que sur la philatélie, mais quel plaisir ont éprouvé les participants ...

Pour 2008, nous organiserons une visite à Lyon où une soixantaine de marchands sera présente. Il s'agit du salon philatélique de printemps. Ce sera au début avril et, comme d'habitude, le club louera un bus afin de voyager en toute sécurité...

Nous organiserons également une sortie un peu spéciale, le comité vous permettra de découvrir les Jardins Secrets à Annecy, à la fin juin, ce sera une sortie qui remplacera très avantageusement notre souper traditionnel.

Je ne pourrai conclure ce mot sans vous souhaiter, à vous et à vos familles, de magnifiques fêtes de fin d'année et surtout en vous présentant mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Au plaisir de vous revoir et philatéliquement votre.

REPONSE – Oblitérations rouges et vertes

Dans notre numéro no. 28 d'août 2007, Bernard Castella nous a montré quelques oblitérations rouges et vertes du canton de Fribourg. En même temps, il a posé quelques questions assez pertinentes sur le sujet.

Un autre passionné, Monsieur Amédée Roueche, de Delémont, nous a transmis ses explications que nous avons le plaisir de reproduire ci-après:

A propos des oblitérations rouges et vertes de Fribourg, il y a lieu de préciser qu'elles ne répondent pas à une ordonnance postale ni à un autre ordre de service. Elles étaient donc le fait de l'humeur du postier qui les apposait, voire de ses goûts.

Il y a donc lieu de relativiser ces dates d'emploi en précisant „nous connaissons aujourd'hui...”

S'agissant du cachet et de la grille de Châtel-St-Denis, c'est pareil. On pourrait aussi dire „jusqu'à preuve du contraire...” Si l'on regarde la couleur de l'encre qui a servi à oblitérer les timbres (grille fédérale) et le cachet de Châtel, on remarque, ceci même sur la reproduction qui se trouve sur le „Bulletin”, que le postier a utilisé deux encriers, la différence de couleur est nette: verdâtre pour le cachet et noire pour les grilles.

Il faut savoir que les postiers de l'époque cumulaient souvent plusieurs fonctions (caissier communal, secrétaire communal, secrétaire paroissial ou de bourgeoisie, officier d'état civil, etc.). Pour chacune de ses fonctions, l'homme à tout faire utilisait des encres différentes, d'où, certaines fois, une couleur brunâtre, voire violette...

Il faut beaucoup de prudence pour affirmer quoi que ce soit dans ce domaine. Seules les ventes aux enchères et les expositions nous permettent de suivre ces différentes évolutions de manière toutefois bien aléatoire.

Dans le Jura par exemple, nous connaissons le cas du bureau de poste de Fahy qui a oblitéré une lettre au moyen de son cachet du groupe 104 I, une fois en noire sur le timbre puis en bleu sur la lettre... Il faut le faire ! (voir en page suivante).



Bel exemple où le „postier“ avait le choix des encriers dans son „bureau-officine“. Après avoir apposé son cachet sur la lettre, il a remarqué son erreur, sa frappe étant de couleur bleue. Il essuya donc son cachet et oblitéra le timbre (23G) en noir selon les instructions de la Poste fédérale, „instructions pour l'oblitération des timbres-poste du 7 décembre 1854“: „... On devra employer pour l'oblitération une couleur à l'huile noire et liquide pour la fabrication de laquelle nous donnons ici une recette ...“

Source: Les Timbres-poste suisses 1843 – 1862, P. Mirabaud et A. de Reuterskiöld, page 159.

Document: collection privée.

Nous sommes très heureux que Monsieur Amédée Roueche nous ait fait partager son érudition et nous l'en remercions beaucoup.

Le thème de notre bourse-exposition du 11 novembre 2007

Un ami non-philatéliste qui avait néanmoins visité notre exposition s'étonnait du choix de notre thème „spécial Carnaval“ alors que cette fête n'aura lieu qu'au mois de février.

Dans de nombreuses régions d'Allemagne et d'Autriche, mais aussi en Suisse à Zurich, l'ouverture du Carnaval est fixée au 11 novembre à 11 heures et 11 minutes. Ce jour déjà, on fait le fête qui continuera de façon intermittente jusqu'au Carnaval proprement dit. Il n'existe aucun timbre illustrant le 11 novembre, par contre je possède quelques cachets que l'on retrouve en page suivante. On ne connaît pas son origine, mais ce qui est intéressant, c'est que cette date tombe sur la Saint-Martin qui se fête dans certaines régions (en Ajoie par exemple) d'une façon pantagruélique. Je n'ai jamais rien trouvé au sujet de liens éventuels entre ces 2 fêtes. Si quelqu'un a des informations, je suis intéressé.

Jean-Pierre Tornare

4. LES JOURS DE FÊTE

4.1. Les prémices du Carnaval

L'ouverture - Pour les régions germaniques, le Carnaval est traditionnellement déclaré ouvert à l'heure magique des bouffons, le 11 novembre, à 11 heures et 11 minutes. Son origine est inconnue.

PRIORITY
PRIORITAIRE

NARRENWECKEN 1997/98
11.11.1997 3580 Horn, NO



Le 11 du 11 peut être justement qualifié de "réveil des fous"



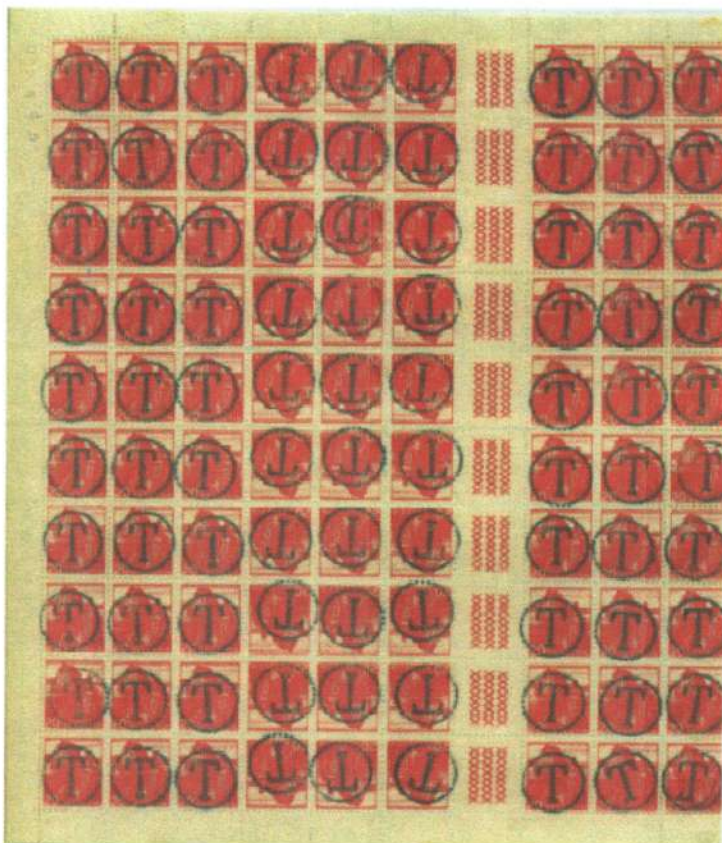
Le 11 novembre est suivi de 3 mois ponctués de manifestations carnavalesques



Einschreiben

Hann
0760 Bismarck

Lettre suraffranchie de 5 Pf avec étiquette "Recommandé" Carnaval et philatélie et cachet temporaire du 11.11.1972



Le propriétaire de cette pièce se demande comment ces timbres-taxa ont pu arriver dans cet état sur le marché, peut-être par un postier peu scrupuleux. Il lui semble peu probable qu'il se soit agi d'une utilisation postale et pense plutôt à une quelconque magouille.

Qui peut nous donner d'autres renseignements ou des explications complémentaires ? Merci de bien vouloir répondre à notre président ou au rédacteur du présent journal.